

Collectif de défense des intérêts des Lézannais(es)

Coût financier du harcèlement de Mme LAVAL

Pourquoi avoir créé ce collectif ?

- Dénoncer les agissements de Mme LAVAL
- Renseigner les habitants sur ce qui se passe dans le village
- Exiger l'arrêt du harcèlement de la population au travers ses représentants
- Demander des excuses publiques de sa part

Qui sommes-nous ?

De simples lézannaises et lézannais qui expriment un ras-le-bol et de la colère envers cette habitante. Nous nous posons la question : combien cela va-t-il coûter à la commune ?

Histoire (de Lézan et) de cette habitante :

Depuis 2 ans, les habitants de Lézan sont les victimes collatérales du harcèlement de ses représentants. Suite au conseil municipal du 5 janvier, nous savons aujourd'hui que cette habitante, à elle seule, représente des dépenses particulièrement conséquentes pour la commune. Quelle en est la cause ?

- Depuis 2019, plus de 500 emails de sa part que le secrétariat a dû traiter, analyser.
- Répondre aux administrations sollicitées par cette habitante sur les mêmes sujets (Préfecture, DDTM, etc.)... Rien que cela représente plus de 500h de travail. **Coût estimé 13 000€ au minimum.**
- Les frais d'avocat, suite aux diverses plaintes induites par son action. **Coût 13 334€.**
- Une surcharge quotidienne du temps de travail pour les employés municipaux qui reçoivent chaque jour des demandes de pièces et documents dont la plupart sont déjà en sa possession.
- Une diffamation faite tout l'été sur Facebook par cette personne avec plus de 3 700 publications en moins de 80 jours : des photos, des vues aériennes, des photos de sépultures commentées, ont choqué et révolté bon nombre d'habitants.

Au bas mot, un total estimé à plus de 26 000€

Combien d'aménagements pour nos enfants, nos aînés, ou pour embellir notre village auraient pu être créés pour ce montant ?

Quelles sont donc les motivations de Suzanne LAVAL ?

Nous avons une petite idée, les attaques ayant débutées quand le nouveau PLU a commencé à se concrétiser. Il s'agit du document officiel qui détermine les terrains constructibles ou non sur la commune. Les raisons de sa colère semblent donc parfaitement personnelles et n'ayant rien avoir avec l'intérêt collectif.

Suzanne LAVAL tisse sa toile de haine et a une profonde aversion pour les élus qui nous représentent et que nous avons choisis.

Vous souhaitez nous contacter et rejoindre le collectif ?

collectiflezannais@gmail.com